

Compte-rendu du conseil d'école de RPI du 18 octobre 2022 à Salles

Début de séance à 18h00

<p><u>Représentants des parents d'élèves</u></p> <p><u>Titulaires</u> Bougon : - Mme Cindy MARLIER Salles : - Mme Céline TROUVE Pamproux : - Mme Laure AUZANNET - Mme Laëtitia MORISSET - Mme Aude GRELET - Mme Mélodie PINTAUD</p> <p><u>Suppléante (voix consultative)</u> - Mme Eloïse Kunz</p>	<p><u>Enseignants</u> - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Hélène COUE - Mme Sophie CHATELLIER - Mme Edwige CROMBEZ - Mme Marie-Hélène SOLTY - Mme Emmanuelle GODARD - Mme Christine HERVE - Mme Clémence GACHET - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN</p> <p><u>RASED</u> Excusées - Mme Estelle DEBIAIS, psychologue scolaire - Mme Elodie LIEGEOIS, maîtresse E</p>	<p><u>Mairies</u> - M Bernard COMTE, Bougon, - M Régis BILLEROT, Salles représenté par Mme HEINTZ, - M Didier PROUST, Soudan représenté par M GRELET - Mme Marie NAUDIN, Pamproux représentée par M GOUBAND</p> <p><u>SIVU</u> - Mme Christine HEINTZ , présidente</p> <p><u>DDEN</u> - Mme Yannick BERTIN</p> <p><u>IEN</u> - M Nicolas MURZEAU (excusé)</p>
---	--	---

Secrétaire de séance : Mme Grelet Aude

Ordre du jour

- Effectifs et répartition à la rentrée 2022
- Règlement intérieur des écoles élémentaires ; charte de laïcité annexée
- Budget des coopératives scolaires
- La sécurité à l'école (PPMS et exercice incendie)
- Projet d'école : Axes principaux et actions
- Travaux et équipement de chacune des écoles
- Informations diverses
- Questions diverses

Conseil d'école du RPI

Les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI.

Le premier conseil d'école a lieu à Salles, le 2ème se tiendra à Pamproux avec l'école maternelle, le 3ème conseil d'école se tiendra à Bougon, pour l'année scolaire 2022-2023 . Prochains conseils d'école : A définir fin janvier ou fin février 2023 et jeudi 22 juin 2023 à 18h, à Bougon.

I - Effectif et répartition de la rentrée 2022.

Le RPI élémentaire comptabilise 137 élèves dans les 6 classes élémentaires et 7 CP en GS-CP au sein de l'école maternelle de Pamproux. Ce qui fait un effectif de 144 élèves. (rentrée 2021 = 156 élèves soit 12 de moins que l'an passé) La famille syrienne, arrivée il y a 4 ans, part vers de nouveaux horizons (- 2 élèves).

Effectif et répartition de l'école de Bougon.

La classe est constituée de 7 CE1 et 16 CE2 soit 23 élèves.

Guillaume Jubien est l'enseignant et directeur. Mme Edwige Crombez enseigne les mardis, durant la décharge syndicale de M. Jubien.

Mme Bouchra Talineau (AESH) est présente à temps partiel sur l'école afin d'aider un élève bénéficiant d'un projet personnel de scolarisation (MDPH).

Effectif et répartition de l'école de Pamproux.

L'école élémentaire Aimé Souché comptabilise 90 élèves. Accueil d'un jeune ukrainien depuis le 19 septembre.

Les classes sont constituées comme suit :

– 20 CP : Mmes Sophie Chatellier et Emmanuelle Godard

– 21 CE1 : Mmes Aurélie Raveneau et Christine Hervé

– 24 CM1-CM2 : Mme Marie-Hélène Soly (12 CM1 et 12 CM2)

– 25 CM2 : Mmes Hélène Coué et Emmanuelle Godard (assure la décharge de direction, les mardis)

L'équipe éducative est constituée, également :

- d'une enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme Clémence Gachet

– d'Accompagnantes des Elèves en Situation de Handicap (AESH) : Véronique Thiot (2 élèves de CM2), Cindy Marlier (1 CP + 1 CE1 + 1 CM2) et Mylène Brunet (1 élève de CE1)

Effectif et répartition de l'école de Salles.

La classe est constituée de 8 CE2 et 15 CM1 soit 23 élèves. Clément Izambard est l'enseignant et directeur de l'école. Mme Edwige Crombez effectue la journée du jeudi en tant que complément de service lié à la mission de développement du sport scolaire sur le territoire St-Maixent / Niort et Parthenay de M Izambard . Madame Bouffet Anita est présente à temps partiel sur l'école pour accompagner des élèves notifiés par la MDPH. Pour information, M Izambard est, également, maître d'accueil d'enseignants en formation qui pourront être amenés à prendre la classe, en cours d'année scolaire.

RASED (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

Le RASED est un partenaire important des écoles du RPI puisqu'il intervient régulièrement dans nos écoles. Il est composé de Madame Elodie Liégeois qui est maîtresse ADP (aide à dominante pédagogique) et de Madame Estelle Debiais (Psychologue scolaire). Le réseau n'est pas complet sur le secteur puisqu'il n'y a pas présence de maître ADR (aide à dominante rééducative). Cependant, nous pouvons faire appel à la maîtresse ADR du département, Mme Karine Richet qui pourra intervenir sur notre secteur. Les missions du RASED, en ce début d'année, sont d'identifier avec les enseignants les besoins des élèves à travers des évaluations (notamment dans les domaines de la lecture) sur le cycle 2. Il s'agira ensuite de proposer des aides en co-interventions au sein des classes. Les classes prioritaires seront celles du cycle 2.

Mme Liégeois explique que pour assurer un bon fonctionnement, le RASED a besoin de matériel et d'outils spécifiques. Celui-ci a un coût, qui peut être réparti chaque année sur les différentes écoles du secteur. L'équipe du RASED estime à 250 euros par an le montant nécessaire à son budget de fonctionnement. Il est renouvelé la demande au SIVU que le RASED dispose d'une ligne budgétaire comme pour chacune des écoles afin de pouvoir effectuer des commandes et faciliter le suivi des dépenses. Mme Heintz annonce l'accord du SIVU.

II - Règlement intérieur des écoles élémentaires du RPI.

Les membres du conseil d'école ont été destinataires du règlement intérieur 2022-2023 et des ses annexes (Charte de la Laïcité et Organisation des temps scolaires et péri-scolaires sur les trois écoles). La lecture des grands axes est faite.

Le règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité.

III – Budget des coopératives scolaires des écoles

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Les coopératives scolaires revêtent deux formes juridiques distinctes :

- Coopérative scolaire constituée en association autonome. (USEP)
- Coopérative scolaire affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)

École de Pamproux.

La coopérative scolaire de Pamproux a été gérée par l'OCCE pour l'année 2021-2022. En voici le compte rendu financier. La comptabilité est disponible sur demande.



OCCE des Deux-Sèvres Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2021 - 2022



Coopérative Scolaire de l'École Élémentaire, à PAMPROUPX (79 800), 1 rue du Dr Schweitzer
(079-00237)

Compte : Crédit Agricole 56008618041 - (mutualisé)

Mandataire : Hélène COUE. **Monnaie affichée :** Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	6 293,03	7070 0008	Ventes d'objets	9 712,30
6168 1008	Assurances	28,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	20 515,04	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 657,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 79	262,20	7551 1008	Subventions d'associations	2 800,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	1 458,74	7562 0008	Participations des familles	13 500,00
6800 0008	Biens durables	37,62	7700 0008	Recettes exceptionnelles	403,00
Total des charges (A) :		28 595,13	Total des produits (B) :		28 072,30
Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : -522,83					

Bilan simplifié au 31 Août 2022

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>		
512 Banque(1)	886,48	110 Report à nouveau au 1.09.2021 :	1 409,31	
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2021		
530 Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2022 :		-522,83
5.. Autre compte	0,00			
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		0,00
Total de l'actif :	886,48	Total du passif :	886,48	
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00		Le bilan simplifié est équilibré.		

École de Bougon.

La coopérative scolaire de Bougon est gérée par l'association constituée avec l'école de Salles.
En voici le compte rendu financier.

École de Bougon

Compte de fonctionnement général du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>	
Achats d'objets à revendre	226,50 €	Ventes d'objets	516,00 €
Assurances	0,00 €	Activités éducatives	0,00 €
Activités éducatives	978,61 €	Subvention des collectivités locales	0,00 €
Frais bancaires	0,00 €	Subventions d'associations	50,00 €
Cotisations	0,00 €	Participation des familles	240,00 €
Bien durables	80,80 €	Contributions participatives	0,00 €
Dépenses exceptionnelles	55,49 €	Recettes exceptionnelles	0,00 €
Total des charges	1 341,40 €	Total des produits	806,00 €
	Résultat de l'année 2021-2022		-535,40 €

École de Salles.

Les comptes sont disponibles à l'école.

Écoles de Bougon et Salles.

Les deux écoles ont décidé de rassembler en un compte unique les comptes de leurs coopératives scolaires respectives sous le format de l'association USEP Bougon-Salles.

Bilan simplifié au 31 août 2022, commun aux écoles de Bougon et de Salles

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
Banque		Report au 1 ^{er} septembre 2021	1 928,13 €
Caisse en espèces	0,00 €	Résultat de l'année 2021-2022	-535,40 €
Total	0,00 €	Total	1 392,73 €

IV - Sécurité des écoles : Incendie et PPMS

IV.1 Sécurité dans les écoles

Rappel de la réglementation pour une année scolaire :

- 3 exercices incendie (1er en septembre ; 2ème avant Noël et 3ème avant la fin de l'année)
- 3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté : un attentat-intrusion avant les vacances d'automne ; un confinement suite à un risque majeur ; un dernier intrusion ou risques majeurs). Deux documents sont remis à jour chaque année, dans chaque école : un pour les risques Attentat – Intrusion et un pour les autres risques majeurs (inondation, séisme, tempête...). Des exercices sont également organisés afin d'adopter le bon comportement : évacuation, confinement, mise à l'abri...

Pour information, la gendarmerie de St Maixent, via le SIVU, a demandé la transmission des PPMS afin d'intervenir en cas de besoin. Les directeurs en ont informé M Murzeau, inspecteur.

École de Bougon.

Incendie : Le 1^{er} exercice a eu lieu le lundi 19 septembre. Une réflexion a été menée sur les différents lieux de rassemblement possibles en cas d'incendie et sur leurs avantages et inconvénients. Celui qui présente le meilleur compromis (pré joutant l'école) a été retenu et un exercice a été mené avec succès. Une réflexion complémentaire a été faite puisque généralement un seul adulte est présent dans l'école (enseignant ou surveillante de cantine). En cas de malaise ou d'accident de celui-ci, les enfants ont rédigé une fiche pour savoir qui appelé et quoi dire. Une notice est affichée à côté de chaque téléphone.

PPMS : Le premier exercice s'est déroulé le vendredi 30 septembre. Une réflexion préalable a été menée sur la conduite à tenir dans le cas d'un attentat/intrusion, avec confinement.

Le regroupement et la cachette sous les tables ont été rapides (moins d'une minute).

École de Salles.

Incendie : L'exercice s'est déroulé le lundi 17 octobre. L'objectif de ce premier test était d'expliquer les différents lieux de rendez vous possibles ainsi que la conduite à tenir en cas d'incendie. Tout s'est bien déroulé.

PPMS : A l'école de Salles, l'exercice s'est déroulé le vendredi 14 octobre. Le scénario retenu nécessitait la mise en confinement des élèves suite à une alerte intrusion. La conduite à tenir a été expliquée et le maître a essayé de répondre aux diverses questions des élèves.

École de Pamproux.

Incendie : L'exercice a été déclenché le mardi 18 octobre par le garde champêtre Alexandre Taudière et Dany Faucher. Il s'est très bien déroulé. Une évacuation réussie.

PPMS : L'exercice anti-intrusion qui consiste à se cacher dans différents lieux de l'école en fonction des classes va être réalisé le vendredi 21 octobre. Les CP restent dans leur classe. Les CE1 se déplacent vers les toilettes intérieures, les CM1-CM2 se dirigent vers la salle pédagogique via la cour intérieure et la cuisine ; les CM2 restent dans leur classe.

IV - Présentation du projet d'école et des projets.

En juin 2018, le projet d'école 2018-2021 a été présenté et validé en conseil d'école.

Pour rappel, le projet d'école s'établit autour de 3 ambitions, à savoir :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner l'élève
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Le projet d'école est valable encore cette année scolaire, en attente du projet académique. Il sera à réécrire lorsque l'école aura bénéficié d'une évaluation d'école, ce qui ne sera pas le cas cette année. Néanmoins, un avenant peut être ajouté en cas de besoin.

Actions proposées sur le RPI

Pour information, le SIVU prend en charge le transport vers Pamproux pour les écoles de Salles et de Bougon concernant les trajets à la piscine, au gymnase pour les périodes d'hiver ainsi que pour les visites exceptionnelles pour des évènements culturels.

La Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre prend en charge les transports vers la médiathèque : 3 pour les classes de CP-CE1 et 1 trajet pour Bougon et Salles, ainsi que pour le centre aquatique Aqua Severa des classes de CM de Pamproux, de Salles et certainement celle de Bougon.

➔ Pour construire le parcours citoyen de l'élève et des apprentissages durables à travers des projets

x Projet fédérateur

Cette année, il a été décidé d'articuler les vies de classes autour d'un thème commun « DEHORS » et du projet « Libre dehors ».

L'immersion dans une diversité d'espaces extérieurs pour apprendre, grandir, rêver, créer ... est essentielle au développement et à l'épanouissement de l'enfant. C'est pourquoi les 6 classes élémentaires et la classe maternelle de Soudan réparties sur 4 écoles, se sont lancées dans l'aventure de la classe dehors ; deux d'entre elles depuis plusieurs années déjà, 3 autres depuis quelques mois et les 2 dernières sautent le pas cette année. A cette aventure s'ajoute l'expérience d'un premier voyage artistique à Rurart pour la classe de Salles en mai 2022. Ce voyage a initié l'amorce d'un lien réussi entre la pratique de classe dehors et la rencontre avec un centre d'art contemporain.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet de documenter et de filmer ce qui se joue dehors avec la nature pour nos élèves.

Le projet souhaite articuler nos pratiques régulières d'enseignement dehors pour les 7 classes avec deux rencontres ritualisées au centre d'art Rurart (novembre-décembre 2022 et mars-avril 2023) et la création cinématographique documentaire avec Vincent Lapize (cinéaste réalisateur documentariste) pour 2024.

- Objectif pour 2022-2023 = Réalisation de 5 films qui correspondent aux 5 sites différents d'école dehors.

En outre, il s'agit d'écrire au côté de Crystèle Ferjou (conseillère pédagogique départementale arts plastiques et coordinatrice départementale « école dehors ») un ouvrage pédagogique. Celui-ci expliquera la philosophie de l'école dehors et la présentera, au fil des saisons, de la PS au CM2.

Plusieurs partenaires accompagnent les classes et permettent le projet : le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement), et Rurart ; SIVU Val du Pamproux, les différentes communes, l'association Déclat du 3ème œil.

Budget : Le projet a un coût de 6 630 €. Il est possible grâce :

- à une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) = 2 200 €*
- à une subvention de la DAAC (Délégation Académique de l'Action Culturelle) = 1000 €*
- au SIVU qui devrait financer un ou 2 voyages par classe vers le centre d'art contemporain Rurart, Rouillé (1er centre d'art de France en Lycée Agricole de Venours)*
- la participation des coopératives scolaires à hauteur de 200 – 250 € environ par classe*

Une autorisation parentale spécifique sera envoyée aux familles.

Les classes du RPI vont donc décliner, autant que possible, ce thème à travers la plupart des disciplines de l'école et à travers des projets spécifiques, par classe (mathématiques, géographie, histoire, histoire de l'art, EMC, sciences...).

x USEP

Les 6 classes du RPI sont adhérentes à l'USEP et participeront aux activités de la circonscription, du département et des actions nationales.

L'USEP accompagne l'équipe en mettant à disposition des ressources numériques et du matériel. En outre, les 3 écoles voient leur engagement récompensé par leur labellisation « Génération 2024 ». M Izambard évoque que les communes pourraient éventuellement réfléchir à une candidature pour devenir également « terres de jeux ».

L'ensemble des classes et des écoles seront impliquées dans l'action « Uni'vers 2024 » qui comprend 3 temps forts sur l'année scolaire :

La **Journée nationale du sport scolaire (JNSS)** a eu lieu le vendredi 23 septembre . Elle a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir des activités sportives auprès des élèves, des équipes éducatives et des parents d'élèves. Le thème était le handicap dans le sport. Les 6 classes élémentaires ainsi que les CP de la classe de Mme Pottiers se sont retrouvés sur le site de Pamproux pour y découvrir 3 ateliers : le para-biathlon, une réflexion sur le handicap et le bétet-ballon. Un grand merci aux parents pour cette matinée très réussie.

Les 3 écoles participent, du 3 au 7 avril 2023, à la **Semaine Olympique et Paralympique** pour sensibiliser les élèves aux valeurs de l'olympisme, pour faire découvrir largement les Jeux olympiques et paralympiques.

Enfin l'ensemble des classes participeront à la **journée olympique du 23 juin 2023**. Chaque classe participe à des actions particulières déclinées ci-après.

- Participation volontaire des élèves au tournoi de handball extra-scolaire, proposé par le club de hand de La Mothe et l'USEP de circonscription.

L'affiliation à l'USEP possible grâce au financement du SIVU. Elle a un coût de 8 € par élève.

→ Pour construire un parcours artistique et culturel

x La Grande lessive

Participation le jeudi 20 octobre 2022 à « la grande lessive » (manifestation culturelle internationale centrée autour des arts plastiques et qui prend la forme d'une installation artistique éphémère). Des fils à linge sont tendus à l'extérieur des écoles pour exposer les œuvres des artistes en culottes courtes ! L'action sera renouvelée au mois de mars 2023. Un thème commun « La couleur des mes rêves ».

Pour les 3 écoles, l'exposition sera visible sous les arbres, à l'extérieur.

x 1er voyage artistique à Rurart

Visite de l'exposition « Qui nous a donné l'éponge pour effacer l'horizon ? » + atelier artistique/école dehors

- Ecole de Soudan et CP de Mme Chatellier = mardi 15 novembre
- Bougon et Salles : vendredi 18 novembre
- les classes de CE1 et CM1-CM2 : mardi 29 novembre
- la classe de CM2, à vélo, le vendredi 2 décembre

x Spectacle des Jeunesses Musicales de France à Pamproux :

Jeudi 1er décembre, l'ensemble des classes élémentaires découvriront le spectacle « Quand est-ce qu'on danse ? » dans le cadre des Jeunesses Musicales de France. Le concert se déroulera à l'espace Alain Audis de Pamproux. Coût par enfant : 5 € ; Le spectacle est financé par les coopératives scolaires. Salle offerte par la municipalité aux JMF.

x Fête de Noël : le vendredi 9 décembre 2022 , en collaboration avec l'APE

L'organisation est en cours. L'équipe enseignante élémentaire et maternelle a souhaité une nouvelle formule et a sollicité les communes et l'APE pour financer un spectacle. Le Trio Yellow Bounce de la compagnie Chap'de Lune a été choisie pour jouer au cours de la soirée.

Lieu : autour de l'amphithéâtre de Pamproux

Une réunion, réunissant tous les acteurs, est prévue en novembre.

x Fête d'école le vendredi 30 juin 2023

En raison des précédentes canicules et du manque de bénévoles, l'équipe enseignante et l'APE ont décidé de changer de formule pour 2023. La fête et la kermesse aura lieu en soirée, à partir de 18h, environ. Cette fête reste à construire.

x Visite des écoles : Les classes du RPI essaieront de rendre visite aux futures classes des élèves en fin d'année prochaine.

École de Bougon

x Salle omnisports de Pamproux

Comme chaque année, les classes de Salles et de Bougon se rendront à la salle omnisports de Pamproux une fois par semaine, du mois de novembre au mois d'avril. La classe des CE1 s'associera peut-être aux classes, afin de faire des échanges de services entre EPS et Bibliothèque. Mme Hervé se renseigne auprès de la bibliothécaire de sa disponibilité. (à enlever si non confirmé)

x Rencontres USEP

Une 1ère rencontre USEP a eu lieu le vendredi 21 octobre. Elle a réuni les classes de CP de Pamproux de Mme Chatellier et de la Mothe Saint Héray de M. Renault. Cette rencontre a été organisée à la mare des Antes de Bougon.

D'autres rencontres USEP sont prévues (USEP Ath'lon, petit tour USEP), mais elles ne sont pas encore programmées.

x Bibliothèque : Les classes de Bougon et Salles se sont rendues le 11 octobre à la médiathèque de Saint-Maixent pour visiter le lieu et en découvrir le fonctionnement.. Un emprunt de livres a été mis en place et tournera tous les 2 mois. Cette visite découverte a été une grande réussite.

x Nichoirs : Il est prévu de construire des nichoirs à oiseaux à partir de bois récupéré.

x Plantation : Il est prévu de récupérer des glands de chêne en cours de germination et de tenter de les faire se développer à l'école.

x Lire et faire lire : L'association « Lire et faire Lire » se joint à l'après-midi école dehors et proposera des lectures thématiques.

x Les chèvres : La visite d'un élevage caprin a été organisée le lundi 17 octobre. Pourraient suivre des animations proposées par l'association « la route des fromages ».

x Les vaches : La visite d'un élevage bovin est prévu en fin d'année.

x Tumulus : Une visite des Tumulus est prévue début juin.

x Bestiaire fantastique : Projet départemental visant à créer un bestiaire avec des créatures fantastiques.

x Dessins contre la faim : projet caritatif proposé par « Action contre la faim » basé sur la création de cartes postales.

x Impressions 3D : Un projet d'impression 3D sera mis en place avec Mme Crombez.

Ecole de Pamproux

x Expositions du festival des vendanges : (3 et 4 octobre 2022)

Les 4 classes du RPI ont découvert les expositions du festival des vendanges de Pamproux. L'accueil a pu être possible par Mme Ballu. Les 3 artistes ont pu émerveiller petits et grands.

x Journée de la laïcité (9 décembre) : les classes vont se mobiliser pour cette journée.

x Action avec l'USEP : jouons la carte de la fraternité, le 21 mars.

x Projet sur l'arbre avec la commune de Pamproux : classe de Mme Raveneau, CE1

La classe est inscrite à une action menée par le CPIE 79 avec la mairie de Pamproux qui souhaite constituer son maillage de haies et de bosquets. Il s'agit d'un projet sur 2 ans. La classe de Mme Chatellier sera concernée l'année prochaine.

Un programme pédagogique sera mené avec la classe sur la thématique de la trame verte (végétation) et bleue (réseau hydrographique). L'accompagnement éducatif part de l'arbre dans sa singularité pour aller vers la trame arborée et vise à mener une réflexion sur la trame verte et bleue. Le programme sera séquencé en 5 séances d'une demi-journée sur l'année scolaire. 1ère séance : le lundi 21 novembre.

Ce projet est financé par la municipalité de Pamproux et subventionné à hauteur de 70 % par la région Nouvelle Aquitaine.

x Projets communs aux classes de CM

- **Projet Vélo** pour toutes les classes de CM (Pamproux et Salles) : les classes vont effectuer un cycle de plusieurs semaines avec des sorties de proximité (novembre-décembre puis mars)

Objectifs : de l'école à Rurart ; de l'école au collège à vélo pour visiter le collège ; classe découverte ; sortie de fin d'année

- **Projet « rugby »** : inscription pour découvrir le rugby et ses valeurs. Il vise à faire une rencontre départementale sous l'USEP et Fédération Française de Rugby et Ligue Nouvelle Aquitaine.

30 mars : rencontre USEP ; 250 élèves à la rencontre ; 3 interventions du club de rugby de St Maixent prévues par classe..

Demande en cours pour assister à la la rencontre La Rochelle-Bayonne, le 15 avril.

- **Classe découverte** (CM1-CM + CM2 de Pamproux): projet présenté aux familles pour un séjour dans le Val de Loire = 5 jours/4 nuits

Histoire, géographie, art, patrimoine, culture, milieu urbain, sport, vie en collectivité seront les maîtres mots.

Projet qui s'élève à 14 847 € soit 303 €/enfant.

Le programme a été présenté aux familles qui adhèrent au projet : Chambord, Azay-Le Rideau, Vélo sur le bord de Loire, Festival des arts à Chaumont, Chinon, Blois, Tours, champignonnière, ville troglodytique, Clos-Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci ; Cheverny et Tintin.

Prestataire : Didactour (Vienne).

Financement par les familles (220 € demandés dans un premier temps) et la coopérative scolaire grâce aux différentes actions menées. Les entreprises vont être sollicitées.

Ecole de Salles

x Salle omnisports de Pamproux : En partenariat avec l'école de Bougon

x Rencontres USEP

La classe est affiliée à l'USEP pour cette année, des projets de rencontres physiques Kinball, orientation ou virtuelles (route du rhum) sont prévues. Nous essaierons aussi de mener à bien le projet « A la porte de mon école » sur l'année. Nous serons aussi associés à une autre classe pour des échanges.

x Bibliothèque

Les classes de Bougon et Salles se sont rendues le 11 octobre à la médiathèque de Saint-Maixent pour visiter le lieu et en découvrir le fonctionnement.. Un emprunt de livres a été mis en place et tournera tous les 2 mois. Cette visite découverte a été une grande réussite.

x Tumulus : Une visite des Tumulus est prévue début juin

x Petits champions de lecture

Les élèves participeront à un concours de lecture sur 3 min lors duquel ils éliront leur champion qui les représentera aux selection départementales.

x Bestiaire fantastique : projet départemental visant à créer un bestiaire avec des créatures fantastiques.

x Reconduction du projet conseil d'élèves.

L'idée est de donner un rôle d'acteur plus important aux élèves afin d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et d'améliorer le vivre ensemble en association avec les élus et le maître.

x Journée de la laïcité : La classe s'investira dans l'action Journée de la laïcité le 9 décembre. Des précisions seront données quand aux modalités du déroulement de cette journée. Le thème sera la collaboration et la fraternité.

V - Travaux et équipements.

Les trois sites

Au SIVU :

– Remerciements pour les tablettes numériques = un parc de 16 tablettes dotent les 6 classes élémentaires. 8 tablettes restent à Pamproux ; 4 à Salles et 4 à Bougon, avec l'accord du SIVU. Arnaud Biraud (EN) dispensera une formation à l'équipe enseignante.

Ecole de Bougon

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour:

- la réfection des peintures de l'école de la salle de classe et de la salle dédiée au RASED et remercie par avance pour les peintures à venir (hall d'accueil et toilettes).
- la mise à disposition du magnifique site de la mare des Antes parfaitement adapté à la classe dehors et aux activités liées.

L'école rappelle qu'elle dispose toujours d'une « multiprise USB » prêtée par Okéanos en attendant la livraison d'une réservée à l'école. La commande serait en cours depuis plusieurs mois.

- demande d'un câble HDMI pour relier le PC du tableau au vidéoprojecteur à la place du câble VGA. La perte de luminosité semble importante depuis le changement du PC et l'usage d'un convertisseur USB/VGA. Une longueur de 15m est nécessaire.

Ecole de Pamproux

- Merci au SIVU pour les répartiteurs WIFI et l'aménagement de la salle informatique.
- Merci à la mairie de Pamproux pour l'enlèvement des ordinateurs obsolètes par les employés communaux et Okéanos ainsi que pour le don de mobilier restant dans l'ancien collège de Pamproux.

Demandes pour le SIVU

- demande d'achat de 2 répartiteurs supplémentaires car les murs sont épais...
- acquisition d'une enceinte Bluetooth ; elle devrait passer au vote ; en attente pour 2023
- chargeur tablettes = accord de Mme Heintz. En cours.

Demandes pour la mairie

- mise en place de rideaux dans la classe de Mme Solty
- Remerciements pour les 2 bancs de couleur

Ecole de Salles

L'école remercie la commune pour la mise à disposition du site de l'école dehors sur le chemin de Riberolles.

Demandes

- un adaptateur HDMI VGA ; celui de l'an passé n'est pas arrivé jusqu'à Salles.
- Un chargeur pour les tablettes

Remerciement à toutes les municipalités et au SIVU.

Mme Heintz va proposer une réunion avec les directeurs, en novembre-décembre.

VI – Informations diverses.

APE

Pour information, en 2021-2022, l'APE a versé 20 € par enfant et le SIVU, 8 € par enfant.

Jeu des pommes

Le bilan du jeu des pommes reste encore à définir mais il semble qu'un bénéfice de 80 euros par classe est envisageable.

Photographe scolaire

Changement de photographe. Il s'agit d'un photographe local. Les prises de vues ont été réalisées, en attente des tirages.

Informations diverses

Information concernant le « ticket citoyen » du département

Toutes les écoles ont été destinataires de ce « ticket citoyen ». Il a été distribué à chaque élève. Celui-ci peut être remis à l'association de son choix dans lequel l'enfant est licencié ou bien à l'école. En effet, les écoles ont une association USEP. Ce ticket permet alors l'association de pouvoir effectuer des investissements mais ne permet pas une réduction sur la licence.

Une information pourra être transmise aux familles.

Journées de commémoration des 2 guerres mondiales

Les enseignants convient les élèves et les familles à se rendre aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

VII – Questions diverses.

Aucune question n'a été transmise.

Mme Coué

Directrice de l'école de Pamproux

M Jubien

Directeur de l'école de Bougon

M Izambard

Directeur de l'école de Salles

Fin de séance à 20h15